

# Utiliser les énergies renouvelables

## Profiter des énergies propres et gratuites !

La France importe 98,5 % de son pétrole, 98 % de son gaz naturel, TOUT son charbon et TOUT son uranium (source : guide ADEME « l'énergie en France »).

Le recours aux énergies renouvelables produit en général **moins de gaz à effet de serre et de polluants** que les énergies fossiles. Ces énergies renouvelables sont **produites localement** contrairement aux ressources fossiles.

Dans l'habitat, on peut produire de l'eau chaude ou se chauffer par :

- le **bois énergie**,
- le **solaire thermique**,
- la **géothermie**.



Pour produire de l'électricité, on peut faire appel :

- au **solaire photovoltaïque** (technologie peu contraignante hormis une bonne exposition de la toiture)
- à l'**éolien domestique** (technologie réclamant plus de vigilance et des études approfondies : nécessité d'avoir des vents constants avec peu de turbulences, problèmes éventuels de voisinage...)

La question de l'autoconsommation partielle ou de la vente totale de cette électricité se pose ensuite.

Toutefois le recours aux énergies renouvelables n'a de sens que dans sa multiplicité, sa diversité et son association à la sobriété et à l'efficacité énergétique.